DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE COURS DU MOIS DE DECEMBRE 2022

Une fillette violée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2022 indique qu'en date du 14 novembre 2022, vers 11 heures, sur la colline Kanyinya, zone Kabanga, commune Giheta, province Gitega, C.I., âgée de 10 ans, a été violée par Lévis Niyonkuru, âgé de 18 ans quand elle allait puiser de l'eau. Selon des sources sur place, la victime était forcée de quitter la source de l'eau et transportée dans une brousse d'à côté avant d'être violée. Selon les mêmes sources, la petite fille a crié au secours et son frère est intervenu pour voir ce qui se passait. En s'approchant du lieu de l'incident, Lévis Niyonkuru a tenté de s'enfuir mais il a été attrapé par des gens qui se trouvaient dans des champs. La victime a été transportée au CDS Bukinga pour les premiers soins tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la commune Giheta avant d'être transféré à la prison de Gitega.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 7 décembre 2022, au quartier social, zone, commune et province Rutana, B. N. travailleur domestique, âgée de 15 ans, a été violée par Jean Marie Ndayizeye, boutiquier, âgé de 31 ans, dans une maison en construction. Selon des sources sur place, la victime a crié et des voisins qui sont intervenus ont attrapé Jean Marie. Ce dernier a été conduit par des policiers au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que la victime a été dépêchée à l'hôpital de Rutana pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 décembre 2022 indique qu'en date du 2 décembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, E. N., âgée de 16 ans, travailleuse domestique, a été violée par Bosco Barakamfitiye, âgé de 52 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime était avec un enfant de 4 ans quand le présumé auteur s'est introduit dans la maison pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au

LIGUE ITEKA

secours et des voisins qui sont intervenus ont trouvé la victime couverte de sang. Cette victime a été conduite à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Kayanza sis à la colline Kinga sur l'ordre de l'administrateur communal Kayanza, Gilbert Nyandwi.

Une femme violée en commune et province Kayanza

En date du 7 décembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Maruri, zone Kabuye, commune et province Kayanza, M.N., âgée de 62 ans, a été violée par des inconnus près du ménage d'un certain Onésime Muhoza. Selon Silas Niyonzima, chef de zone Kabuye, la victime a été trouvée ayant perdu connaissance par le voisin d'Onésime Miburo. La même source fait savoir que la victime provenait du centre Kabuye pour l'achat de la farine de manioc. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé Kabuye pour des soins médicaux. Onésime Miburo, résidant tout près du lieu de l'incident a été arrêté et conduit dans la même nuit au cachot du commissariat communal de police de Kayanza mais il plaidait non coupable contre des accusations lui reprochées.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2022 indique qu'en date du 28 novembre 2022, sur la colline Nkonyovu, commune Rutegama, province Muramvya, Gloriose Nahayo, âgée de 44 ans, a été d'abord enfermée dans la chambre à coucher et ensuite battue par son mari, Antoine Ntakarutimana, âgé de 53 ans, à l'aide d'un pilon. Selon des sources sur place, accusée de gaspiller la richesse familiale, la victime subissait des violences de la part de son mari depuis un certain temps. Selon les mêmes sources, alerté par les cris des enfants, des voisins sont intervenus et ont immédiatement évacué la victime vers l'hôpital de Kiganda où la victime a été alitée tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme blessée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2022 indique qu'en date du 12 décembre 2022, sur la colline Yanza, commune Muruta, province Kayanza, Marie Rose Munezero, âgée de 32 ans, a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras par son mari, Thatien Minani, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, vers 19 heures, le mari de la victime a été arrêté lorsqu'il était en train de faire des relations sexuelles avec une autre femme par des membres du comité mixte de sécurité mais ces derniers l'ont relaxé, une heure après. Arrivé à la maison, Thatien Minani a été grondé par son épouse l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales avec d'autres femmes d'où Thatien Minani a sauté sur sa femme et l'a blessée avec un couteau. Leurs voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS de Yanza avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza. Le présumé auteur a été arrêté la même nuit et a été conduit au cachot communal de Muruta et puis il a été transféré au cachot du commissariat de police à Kayanza.

LIGUE ITEKA

Une fillette violée en commune Bisoro, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2022 indique qu'en date du 15 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kirika, commune Bisoro, province Mwaro, B.K. âgée de 3 ans, a été violée par Thierry Hatungimana, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a rencontré l'enfant à 50 mètres de chez elle et lui a dit de l'accompagner jusqu'à une boutique pour lui acheter des beignets. Selon les mêmes sources, la victime l'a suivi et a été violée dans une bananeraie. La victime a été conduite à l'hôpital de Kibumbu tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Bisoro, vers 17 heures.

Une fillette violée en commune Tangara, province Ngozi

En date du 27 décembre 2022, vers 17 heures, au centre et zone Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, S.K., âgée de 15 ans, a été violée chez elle par le nommé Nahumurenyi, âgé de 42 ans, marié. Selon des sources sur place, cet incident s'est produit lorsque la fille venait du marché et le vieux profitant de l'absence des membres de sa famille. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté le même jour et deux jours après il a été libéré.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 24 décembre 2022, vers 11 heures, sur la colline Kibogoye, commune et province Muramvya, Souavis Nahimana a été battue par son mari, Gervais Ndihokubwayo. Selon des sources sur place, Gervais a profité de l'absence de ses 5 enfants et a surpris sa femme Souavis qui était en train de préparer le repas. Il l'a battue à l'aide d'un grand bâton et des coups de poing. La victime a perdu connaissance et les voisins qui sont intervenus ont évacué la victime vers l'hôpital de Muramvya. Selon les mêmes sources, il y avait quelques temps, Gervais disait à la victime qu'il ne voulait plus d'elle et qu'il avait trouvé une autre femme « plus belle qu'elle ». Les membres du comité mixte de sécurité et les notables nouvellement élus ont immédiatement arrêté le présumé auteur ainsi que sa concubine Liduine Mbazumutima et les ont conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Muramvya.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 20 décembre 2022, vers 15 heures, sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Agrippine Sabukunze, âgée de 45 ans, mère de 5 enfants, a été battue à coups de poing par son mari, Vincent Ntakirutimana, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, vers 12 heures, Agrippine discutait avec son voisin Eric Mugozi et Vincent a accusé sa femme d'entretenir des relations extra conjugales avec cet homme. Selon les mêmes sources, le chef collinaire, Mathieu Kabura est intervenu en obligeant Vincent de faire soigner sa femme mais il a refusé.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 22 décembre 2022, sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Godelieve Harerimana, âgée de 38 ans, a été battue et cassée le bras gauche par son mari, Ezéchiel Ntirampeba, âgé de 43 ans. Selon des sources sur place, Ezéchiel avait vendu 10 kg de haricot de

LIGUE ITEKA

la famille pour trouver de l'argent à donner à sa concubine Marie Rose Bukuru avec qui il a deux enfants nés en dehors du mariage. Selon les mêmes sources, la victime a fui la même nuit et a demandé l'hospitalité chez ses voisins avant de retourner le lendemain chez ses parents sur la colline Gihororo où elle s'est fait soigner par un tradi-praticien. En date 27 décembre 2022, la victime a saisi le tribunal de résidence de Gatara pour la demande du divorce.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 28 décembre 2022, sur la colline Kibinzi, zone, commune et province Rutana, Joselyne Munezero, âgée de 33 ans, a été battue et blessée au niveau de l'œil gauche à l'aide d'un bâton par son mari, Edouard Nyandwi, âgé de 41 ans. Selon des sources sur place, la cause est que Joselyne s'était opposé à la vente d'une propriété foncière. Joselyne a été conduite au CDS Rongero tandis que le présumé auteur a pris le large.

LIGUE ITEKA